

Le Préfet

Privas, le 20 mai 2019

Le Préfet de l'Ardèche

à

Mesdames et messieurs les Maires du
Département de l'Ardèche

(En communication à messieurs les sous-préfets
de Privas, Largentière et Tournon sur Rhône)

Objet : Pavoisement des édifices publics, journée nationale de la Résistance.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les édifices publics devront être pavoisés aux couleurs nationales :

Le lundi 27 mai 2019

à l'occasion de la journée nationale de la Résistance.

Je vous demande de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.



Françoise SOULIMAN